

COMPTE RENDU CAPL RECOURS DE NOTATION DU 21/06/16

Inspecteurs des Finances Publiques

Pas de grain à moudre en CAPL

DE QUI SE MOQUE T'ON ?

Seuls quatre inspecteurs avaient saisi la CAPL.

3 avaient obtenu 1 mois cette année et souhaitaient obtenir 2 mois en CAPL.

Le DDFIP 66 présidant cette CAPL ne disposait que d'une réserve d'un mois.

Il s'est engagé à prioriser ces 3 dossiers l'année prochaine pour une réduction de 2 mois.

Le quatrième inspecteur souhaitait 1 mois.

Il ne l'a pas obtenu

Il y avait dans cette CAPL une réduction d'un mois à aller chercher

Il existe certainement dans la DDFIP 66 au moins un inspecteur qui aurait mérité d'obtenir cette réduction, mais il faut passer par le véritable parcours de combattant que constitue désormais la procédure de recours de note.

Un Groupe de Travail doit se tenir à la DG avant la mi juillet sur la déclinaison du PPCR pour les cadres A à la DGFIP

La tendance serait pour la gestion 2017 l'instauration de l'entretien triennal avec une limitation des réductions d'ancienneté.

Chaque année 25 % de l'effectif bénéficierait d'une réduction et on aurait droit à aucune réduction pendant les 6 premières années dans un corps.

Tout cela demande confirmation

A suivre ...

Votre délégation :

Françoise FABRE

François BRULE

Pierre MIFFRE

Bernard MARTI